

Marigné-Lailé

Pics et rapaces de la forêt de Bercé ont été inventoriés



L'avifaune étudiée notamment l'espèce des pics (ici le pic noir).



Le pic mar : 150 couples sont recensés en forêt de Bercé.



Frédéric Vaidie, ornithologue indépendant.

Au premier semestre 2013, l'Office national des forêts (ONF) a mandaté Frédéric Vaidie, ornithologue indépendant, à dresser un inventaire sur l'avifaune en forêt domaniale de Bercé. Cette mission s'intègre au nouveau plan d'aménagement forestier (2007-2026).

« Ce plan comportait un volet sur les oiseaux, avec notamment un manque total d'information sur les espèces présentes dans le massif, indique Frédéric Vaidie. Autre inconnue, comment elles sont réparties, entre autres les pics et rapaces. »

En mars, l'étude a porté sur les pics, en pratiquant des points d'écoute sur des parcelles âgées au minimum de 90 à 100 ans pour quantifier et donner

un inventaire des espèces. « Je dressais en même temps un tableau avec des données GPS, détaille l'ornithologue, ce qui me permettait de connaître la répartition par couple et de retrouver facilement leur ère. » De mai à juin, ce sont les engoulevants qui ont été observés, puis, jusqu'à mi-juillet, les rapaces.

Frédéric Vaidie a récemment présenté, à l'ONF et à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), ses résultats et l'état des lieux sur l'avifaune de Bercé. Plus précisément sur trois espèces : les pics, les rapaces et les engoulevants. Il a apporté des préconisations.

L'étude montre que cette forêt maintient une belle diversité. Une espèce

est menacée, le pic cendré (dix couples inventoriés). Le massif de Bercé pourrait devenir une réserve pour ces oiseaux.

Ces relevés sont importants pour les forestiers, qui pourront modifier et adapter les calendriers des travaux forestiers afin de maintenir l'équilibre entre production (sylviculture) et protection. « Un exemple, lorsque les forestiers vont savoir où se trouvent les nids de ces espèces à protéger, ils vont marquer et répertorier ces arbres. Au passage du martelage,

en coupe ou en travaux, ils sauront où se trouvent ces arbres à préserver. »

Cette étude va connaître une suite puisqu'un observatoire est mis en place à l'échelle de la forêt. Un protocole a été engagé avec Frédéric Vaidie. « Il va y avoir un travail de communication avec les agents ONF et les entreprises forestières », précise l'ornithologue. Une action menée en étroite collaboration avec les associations naturalistes.